

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL CONSULTATIF D'HELLEMMES**

Convoqué le 8 octobre 2026

Le Conseil Consultatif d'Hellemmes composé de 33 membres, s'est réuni

Le 14 octobre 2026

Exceptionnellement à la salle du Conseil du Centre de concours et d'examen Pierre Mauroy (CDG59) situé Z.I. Hellu 1 rue Lavoisier 59260 HELLEMMES suite à la dégradation du lieu ordinaire de ses séances lors des émeutes de juin 2023.

Sous la présidence de **Monsieur Franck GHERBI, Maire Délégué**

Etaient présents :

Monsieur Franck GHERBI, Madame Béverley JOLIET, Monsieur Mabrouk ZOUAREG, Madame Sabra BENABBAS, Monsieur Quentin THOMMEN, Madame Dalila BEDJAOU, Monsieur Vincent HOURRIEZ, Madame Patricia TETART, Madame Marie-José PLANQUART, Madame Sandra SMAGGHE, Monsieur Sylvain FLORENT, Madame Cassandra GRATTE, Monsieur Jimmy CAULIEZ, Madame Aude EVRARD-DEBATTE, Monsieur Emmanuel COURTADE, Madame Karine BREBEL, Monsieur Bastien CRAMPETTE, Madame Renée HIPPON, Monsieur Samuel LEFETZ, Madame Evelyne NOVAK, Monsieur Sébastien COCHE, Madame Stéphanie NEYDT, Monsieur Sofiane MANSOUR, Monsieur Lucas FOURNIER, Monsieur Théophile DENIS, Madame Marie BOUCKNOOGHE, Monsieur Jean-François WITZ, Madame Mireille GABRELLE, Monsieur Philippe GUERARD, Monsieur Jean Jacques CLAEYS

Etaient excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Etienne MASSON a donné pouvoir à Madame Patricia TETART
Monsieur Guillaume HIPPON a donné pouvoir à Monsieur Quentin THOMMEN
Madame Khadija GORWA-GHOMARI a donné pouvoir à Monsieur Lucas FOURNIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL CONSULTATIF**

Séance du 14 octobre 2026
Délibération N°26/74

OBJET Prestations de nettoyage des locaux

Rapport de Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Les marchés portant sur les prestations de nettoyage des locaux de la Ville de Lille, des Communes associées Hellemmes et Lomme et de leurs 3 CCAS arrivent à expiration en fin d'année 2026.

Il convient d'intégrer l'ensemble des sites ayant sollicité des prestations de nettoyage au cours de la période écoulée et de renouveler la consultation par voie d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La procédure est passée en groupement de commandes entre la Ville de Lille, les communes associées d'Hellemmes et de Lomme et leurs CCAS.

Les prestations concernent divers bâtiments répartis dans la ville comme l'Hôtel de ville, certaines structures culturelles, techniques et autres. En tout, 69 sites en prestations de nettoyage récurrent et 23 sanitaires publics répartis sur le territoire Lille-Lomme-Hellemmes.

Les écoles sont exclues du périmètre de cette consultation et font l'objet d'une consultation séparée.

Les accords-cadres ouvrent aussi à des prestations ponctuelles pour les besoins des sites pour lesquels le nettoyage est réalisé en régie.

Les lots 1 à 8 prennent la forme d'un accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents, conclu avec un seul opérateur économique, en application des articles R. 2162-3 et R. 2162-4-2° du Code de la commande publique. Le lot 9 donne lieu à un accord-cadre à bons de commande, conclu avec un seul opérateur économique, en application des articles R. 2162-2 et R. 2162-4-2° du Code de la commande publique.

Chaque accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 24 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations. Ils sont reconductibles une fois pour une durée équivalente.

La date de notification prévisionnelle est fixée à janvier 2027 et le démarrage des prestations à avril 2027.

Les montants maximaux des marchés sont estimés à partir des besoins existants et repris des précédents marchés (besoins initiaux et besoins apparus en cours d'exécution). Les variations de prix impactant les prestations (principalement l'évolution des salaires et l'inflation relatives aux consommables) entrent aussi en ligne de compte. A titre indicatif, les prix ont augmenté en moyenne de 16 % depuis le démarrage du marché en mars 2022.

Les montants maximaux des marchés prennent aussi en considération les prestations non encore identifiées et susceptibles d'intervenir en cours de marché au moyen de bons de commande pour des prestations ponctuelles ou de marchés subséquents lorsque l'ajout est plus conséquent et a vocation à s'inscrire dans une durée certaine. Exemple : reprise d'une activité en direction du public sur un site ayant fait l'objet de travaux importants. La consultation prévoit donc des mécanismes de réexamen dynamiques pour répondre aux besoins des services en cours d'exécution.

La consultation s'établit donc dans les montants suivants :

Lot	Estimation des dépenses annuelles TTC	Estimation des dépenses TTC pour la durée totale de 4 ans	Montant maximum TTC sur 4 ans
Lot 1 : Nettoyage de l'Hôtel de Ville et ses sites satellites	504 000 €	2 016 000 €	2 640 000 €
Lot 2 : Nettoyage des structures ouvertes au public	804 000 €	3 216 000 €	4 800 000 €
Lot 3 : Nettoyage des bâtiments administratifs	444 000 €	1 776 000 €	2 400 000 €
Lot 4 : Nettoyage des structures sportives	96 000 €	384 000 €	528 000 €
Lot 5 : Nettoyage du centre technique municipal et des services techniques	300 000 €	1 200 000 €	1 680 000 €
Lot 6 : Nettoyage des structures avec hébergement	180 000 €	720 000 €	960 000 €
Lot 7 : Prestations de bionettoyage dans les établissements médico-sociaux	156 000 €	624 000 €	816 000 €
Lot 8 : Nettoyage des sanitaires publics	300 000 €	1 200 000 €	2 400 000 €
Lot 9 : Nettoyage de la vitrerie	80 400 €	321 600 €	480 000 €
Total	2 864 400 €	11 457 600 €	16 704 000 €

Pour répondre aux objectifs du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables de la Ville de Lille (SPASER), et en accord avec Lille Avenirs, les accords-cadres prévoient que les titulaires réalisent des heures d'insertion comme suit :

- Lot 1 : 35 heures d'insertion par tranche de 35 000 € HT de commande
- Lot 2 : 35 heures d'insertion par tranche de 35 000 € HT de commande
- Lot 3 : 35 heures d'insertion par tranche de 35 000 € HT de commande
- Lot 5 : 35 heures d'insertion par tranche de 35 000 € HT de commande
- Lot 6 : 35 heures d'insertion par tranche de 35 000 € HT de commande
- Lot 7 : 35 heures d'insertion par tranche de 40 000 € HT de commande

Enfin, une attention particulière est portée aux produits de nettoyage utilisés : tant au niveau des prescriptions quant aux produits (Ecolabels, absence de CMR - cancérigène, mutagène et atteignant le système reproductif et aux classes de danger, y compris celles relatives aux perturbateurs endocriniens) qu'au niveau des critères de jugement des offres avec la recherche de solutions innovantes quant aux moyens de nettoyage (produits et matériels).

En accord avec la Commission Affaires Générales, Finances, Cadre de Vie et Transition écologique réunie le 7 octobre 2026,

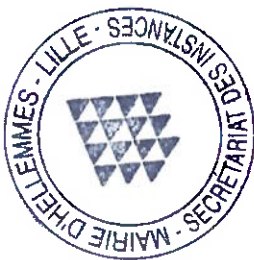
Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l' élu délégué à signer les marchés conformément à la décision de la Commission d'appel d'offres ;
- **IMPUTER** les dépenses sur les crédits inscrits aux fonctions et articles des opérations concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télécours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Secrétaire de séance



**Pour copie certifiée conforme
Le Maire d'Hellemmes
Franck GHERBI**



DÉLIBÉRATION RÉGULIÈREMENT PUBLIÉE
DÉPOSÉE À LA PRÉFECTURE
LE **23 OCT 2026**
RENDUE EXÉCUTOIRE DE PLEIN DROIT À
COMPTER DE CE JOUR EN APPLICATION
DE L'ARTICLE 2 DE LA LOI N° 62/623
DU 22 JUILLET 1982 MODIFIANT ET
COMPLÉTANT CELLE DU 2 MARS 1982.